Mairie de PRADES
Le Village, 09110 PRADES

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 octobre 2025 – 10h

Lieu : salle communale – séance publique

Présents : Pierre Henrich, Pierre-Marie Milone, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Chantal Toustou, Catherine Zalduendo

---

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 21 août 2025 par le maire.

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil.

Délibération à prendre sur la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA)

La proposition de modification des statuts du SMDEA porte sur une amélioration des conditions d'obtention du quorum pour gagner en efficacité dans les prises de décisions.

Le document est consultable en ligne.

La commune, qui ne pourrait faire face financièrement et techniquement aux travaux de réfection du réseau d'eau et d'assainissement du village, est satisfaite des prestations du SMDEA.

VOTE

Un avis favorable à la modification des statuts du SMDEA est voté à l'unanimité.

Offre commerciale pour un forfait ski / saison 2025-2026

Dans le souci de promouvoir les sports alpins locaux auprès des jeunes, les communes peuvent bénéficier, pour les enfants habitant de façon permanente le village, d'un forfait préférentiel de ski sur les stations d'Ax et d'Ascou. Les familles doivent choisir une des deux stations. Les forfaits sont indexés sur les revenus des familles et le choix de la station. Le montant à la charge de la commune est déterminé à partir de ces critères.

VOTE : avis favorable à cet effort de la commune pour développer les sports alpins en faveur des jeunes pradéens

Devis numérotation des voies

La commune avait consulté La Poste il y a quelques années pour faire établir un devis dans le souci de créer une numérotation et une dénomination officielle des voies du village. Seule La Poste donne cette habilitation. Le devis à l'époque se montait à plus de 4000€. Ce dossier avait été mis sous le coude.

Aujourd'hui, la réglementation en la matière ne nous permet plus de reculer (applicable à compter du 01/06/2024). Un tiers des communes du département ont attendu, mais aujourd'hui courriers et colis doivent porter une adresse complète : nom de la voie et numéro du domicile.

Le coût de cette prestation a diminué depuis le premier devis. Le devis établi aujourd'hui se monte à 1250€ HT plus l'achat des numéros soit 1164€HT pour 100 numéros.

Une équipe de spécialistes viendra sur place. Il faudra former une commission communale pour l'accompagner dans les rues du village.

La commune peut être aidée par un financement de l'Etat (DETR) à hauteur de 20 à 40%.

Cet investissement devra être prévu dans le budget 2026.

Demande de prêt pour l'amélioration de la cabane pastorale communale

La commune a reçu une notification de subvention de 60 000€ de la Région pour financer ce projet de rénovation, soit 80% du coût global de l'opération. Le solde sera avancé par la commune et remboursé à l'€ près par les éleveurs.

La dalle de l'extension de la cabane a été coulée avant l'hiver pour un montant de 6000€.

En raison des délais de versement des subventions sur justificatifs (factures payées et attestées) et pour garder de la trésorerie, Hervé Peloffi propose au conseil de contracter un prêt à court terme au printemps 2026.

VOTE

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision de contracter un prêt à court terme pour couvrir l'avance sur subvention de la Région.

Rénovation de l'aire de jeux des enfants

Ce projet de rénovation avait déjà été abordé en conseil.

L'aire de jeux des enfants est vieillissante et a besoin d'une remise à niveau. On a interpelé le représentant de la Région dans ce domaine et le projet est vu favorablement. On devrait pouvoir obtenir une aide financière. On est également éligible auprès de la Communauté de Communes pour bénéficier d'un soutien.

On peut peut-être espérer au total 50 à 60% de subvention.

Le maire propose une refonte du parc en profondeur, un investissement pour l'avenir.

Il faut faire les demandes de subvention sur des devis complets et on construira le projet en fonction de ce que l'on aura obtenu. Nos choix d'équipement dépendront de nos moyens financiers.

Il y a une commission d'examen des dossiers de subvention en février 2026, il faut être dans les premiers à présenter un dossier.

Les prestataires en matière de jeux d'enfants sont venus sur place pour identifier les lieux et nos besoins.

Les implantations de jeux doivent être conformes aux normes de sécurité. Les jeux eux-mêmes ne sont pas les plus couteux. Ce sont les infrastructures de sécurité qui sont les plus élevées (dalles pour amorti…). Il serait préférable pour résister à nos conditions climatiques de choisir des structures en bois composites

. Il faut compter 10 000€ pour un jeu avec tobogan, passerelle, échelle… Il serait intéressant de rajouter un petit rocher d'escalade à 16 500€. On répondrait à l'intérêt des enfants de 3 à 10/12 ans.

VOTE

Le conseil municipal donne un avis favorable unanime à ce projet et au dépôt de demandes de subvention qu'il induit.

Point sur les travaux

Voirie

L'opération de réfection de la voirie dans sa tranche finale est maintenant terminée. Il a fallu s'adapter au fur et à mesures aux besoins et aux aléas rencontrés, ce qui a généré des coûts supplémentaires mais nécessaires.

De gros travaux ont été entrepris notamment au niveau du Fort où il a fallu traiter 3 descentes d'eau supplémentaires non prévues initialement. La totalité de l'eau du Fort est maintenant récupérée dans le réseau du pluvial.

Il y a eu aussi un surcoût dans la rue de l'Ecole.

La facture totale s'élève à 111 500€ pour un devis de 105 000€.

Au niveau du Fort, le tri couches a été volontairement chargé en gravier pour qu'il se fixe dans le temps. L'employé municipal veille à nettoyer si besoin.

Certains administrés ont pris à leur charge des travaux de raccordement sur leur propriété. L'entreprise a pratiqué les mêmes prix que ceux appliqués à la commune.

Poubelles semi enterrées

Les poubelles semi-enterrées seront situées sur 3 lieux :

- ÕLŻ• eÆteÆEŻÆBexŻne
- LeÆGriffe
- LŻÆEŻãŻillère

Elles ont été livrées. L'entreprise de Travaux Publics viendra les placer courant novembre.

Le terrassement est à la charge de la commune.

Les lieux de dépose sur le village devraient être plus adaptés et esthétiques.

La Communauté de Communes attend une économie de 20% à terme dans le relevage des déchets.

C'est dommage qu'il n'y ait pas un système identique pour le relevage du verre. Le maire va poser la question.

Téléphonie

On constate d'importants dysfonctionnements. La mairie après de longues démarches avec des interlocuteurs peu fiables a enfin obtenu une confirmation sur un retour à la normale le 13 novembre.

Le réseau cuivre court-circuite les travaux en cours.

C'est Orange qui est l'interlocuteur y compris pour les autres opérateurs.

Sécurité sur la route

Stéphane a placé lui-même les dernières barrières rajoutées au niveau de La Poste.

L'ensemble des barrières seront démontées dans le mois de novembre pour prévenir l'enneigement.

Sur la Maison de la chasse, le dortoir se finalise. Il manque le raccordement électrique.

Déchets verts

L'employé communal tient à alerter sur une dérive au niveau du dépôt des déchets verts où le tri ne se fait pas bien entre les emplacements de :

- BrŻn• hes
- ÕégétŻux
- Compost
- Cendres.

Il ne relève aucun problème par ailleurs sur le village.

Le cimetière est bien entretenu.

La Cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures et sera suivie d'un apéritif à La Bexane.

Le maire ne pourra être présent exceptionnellement.

La séance est levée à 11h30.